



**CONSEIL DES COMMISSAIRES
COUNCIL OF COMMISSIONERS**

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le **mardi 7 mai 2024 à 19 h 30** au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**.

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration du Conseil des commissaires
4. Période de questions (30 minutes)
5. Résolution
 - 5.1 Dépôt, pour fins de consultation, de la Politique de remboursement de frais de déplacement et voyage
6. Période de questions (20 minutes)
7. Clôture de séance
8. Date de la prochaine session ordinaire du Conseil : **le mardi 21 mai 2024 à 19 h 30**

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 3 mai 2024

John McLaren, secrétaire général